

Département de l'EURE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 novembre 2025

Ville de LE NEUBOURG

PROCÈS-VERBAL

Le dix-sept novembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Date de la séance :	17 novembre 2025
Date de convocation :	6 novembre 2025
Nombre de conseillers en exercice :	24
Nombre de présents :	18
Nombre de votants :	21

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire, M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, Mme Evelyne DUPONT, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, M. Philippe DELAUNAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Isabelle AMEYE pouvoir à Mme Anita LE MERRER, Mme Isabel COUDRAY pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN, M. Francis DAVOUST pouvoir à M. Arnaud CHEUX.

Absentes excusées : Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY, Mme Katiana LEVAVASSEUR.

Secrétaires de séance : Mmes Marie-Noëlle CHEVALIER, Evelyne DUPONT.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal

Conseil municipal du 20 octobre 2025

Monsieur Jean-Baptiste Marchand demande l'ajout suivant :

Concernant la convention avec 30 millions d'amis, pour la stérilisation des chats sauvages, Monsieur Marchand avait demandé s'il était fait appel aux vétérinaires de la commune. Ce à quoi Madame le Maire avait répondu affirmativement.

Décision du maire

D2025-09- Marché des illuminations de Noël attribué à l'entreprise BRUNET BATAILLE pour un montant total de 78 694 € HT.

Délibérations et comptes rendus des commissions :

PERSONNEL COMMUNAL

DCM 2025-91- Crédit d'un poste de rédacteur temps complet

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Le Maire expose :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La création d'un poste de rédacteur est nécessaire pour le recrutement d'un directeur des finances et ressources humaines à compter du 1er décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- DÉCIDE la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet avec effet au 1er décembre 2025. Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Adopté à l'unanimité,

Madame le Maire précise que le tableau des effectifs sera présenté au prochain conseil municipal, les délais entre les deux dernières réunions étant trop courts avec la dernière convocation en date du 6 novembre en raison du pont du 11 novembre.

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'organigramme évolue encore avec le départ de la DGS à la mi-décembre. Les postes de la DGS et du directeur des finances et des ressources humaines ne sont pas comparables. Ce dernier encadrera le service comptable et encadrera les agents des écoles.

Madame Natacha Brunet demande le nombre d'agents pour le service finances.

Madame le Maire répond deux personnes mais pas à temps plein, puisqu'une personne a une décharge syndicale pour 50 % de son temps. Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Arnaud Cheux pour expliquer la hiérarchisation du service.

Monsieur Arnaud Cheux explique que le service est en sous-effectif par rapport aux communes de la même strate. Si l'on compare la communauté de communes à la commune à peu près équivalentes en termes d'effectifs, le nombre d'agents à la comptabilité est de quatre avec un cadre A. Ce recrutement permet à la fois de se remettre à niveau tout en chapeautant le service pour l'organisation.

Madame le Maire précise que le poste de DGS ne sera pas remplacé.

Madame Natacha Brunet demande s'il y avait quelqu'un en ressources humaines.

Madame le Maire propose de revenir sur l'organigramme avec le tableau des effectifs. Les ressources humaines ont été dissociées des carrières et paie. Un agent a été recruté sur les carrières et paie. En attendant le recrutement du RH, la DGS et les élues (Mme Chevalier et le maire) ont pallié ce poste sur le management des agents des écoles.

Madame Natacha Brunet demande le nombre d'agents aux écoles.

Madame le Maire répond entre 20 et 25 personnes avec l'entretien de l'ensemble des bâtiments. Il y a très peu d'agents à temps plein dans les écoles. La majorité du personnel est souvent sur plusieurs sites pour compléter leur temps de travail avec des gestions de plannings en période de vacances scolaires.

Madame Natacha Brunet estime que cela revient à un management d'entreprise avec des prévisions pour les congés.

Madame le Maire ne veut pas entrer dans ce détail.

FINANCES

DCM 2025-92- Décision modificative n° 3 du budget principal de la commune

Vu la délibération DCM 2025-52 du 19 mai 2025 autorisant un emprunt de 350 000 € pour le budget communal,

Vu la délibération DCM 2025-53 du 19 mai 2025 autorisant un emprunt de 150 000 € pour le budget communal,

Monsieur l'adjoint aux finances expose qu'il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires en investissement pour le remboursement du capital des échéances trimestrielles des deux nouveaux emprunts.

Il propose les écritures suivantes :

Imputation	OUVERT	REDUIT
D 1 16 1641 OPFI 020 Emprunts (remboursement capital)	19 200 €	
D 1 21 2152 OPNI 847 Installations de voirie		19 200 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- VALIDE la décision modificative n° 3 du budget communal ci-dessus.

Adopté à la majorité (1 Abstention : N Brunet),

URBANISME – PATRIMOINE

Compte-rendu de la commission du 4 novembre 2025

Etaient présents : I Coudray, E Detaille, S Cherrier. A Le Merrer, N Brunet, F Bronnaz, G. Barbier.

Étaient excusés : A Leroy, I Vauquelin, I Ameye, MN Chevalier.

→ **DIA et DC :**

- IA 027 428 25 00063: Cession terrain– Allée du Chemin Vert – Parcelle AH-135/603m2 – Zone Uh.
- IA 027 428 25 00064: Cession fonds artisanal– Rue du Général De Gaulle– Parcelle AM-203/121m2 – Zone Up.
- IA 027 428 25 00065: Cession habitation– Rue des Remparts– Parcelle AV-99/2144m2 – Zone Up.
- IA 027 428 25 00066 : Cession habitation et commerce-Rue Dupont de l'Eure – Parcelle AM 242/314 m2– Zone Up.
- IA 027 428 25 00067 : Cession habitation-Rue des Monts Rôtis – Parcelle AR-52/576m2 – Zone Uh.
- IA 027 428 25 00068 : Cession habitation-Avenue du Doyen Jussiaume – Parcelle AD-146/751m2 – Zone Uh.
- IA 027 428 25 00069 : Cession habitation-Rue des Carrières – Parcelle AC-55/169m2 – Zone Uh.

Les membres de la commission ne souhaitent pas aliéner ces biens.

→ **Déclaration Préalable :**

- DP 027 428 25 00088 : Avenue de la Libération. Parcelle AE 118/809m2. Zone Uh. Réfection des toitures des deux dépendances.

ABF : Donne son accord

CCPN : Majoration de délais

Avis de la commission : avis favorable en respectant l'article Uh2.4.8 du PLU sur l'aspect des toitures ardoise 20u/m2, la pose en losange est interdite).

- DP 027 428 25 00089 : Rue de Vitot. Parcelle AC 63/425m2. Zone Uh. Remplacement bardage façade côté rue.

ABF : Accord avec prescriptions

CCPN : Majoration de délais

Avis de la commission : avis défavorable (article Uh 2.4.2 du PLU sur les façades bois)

- DP 027 428 25 00090 : Rue du Tour de Ville Nord. Parcelle D 279/1160m2. Zone Uh. Installation de stores sur la façade de la maison.

ABF : Donne son accord

CCPN : Majoration de délais

Avis de la commission : avis favorable.

- DP 027 428 25 00091 : Route de Beaumont. Parcelle AH-18/1293m2. Zone Uh. Suppression de la haie pour l'installation d'un mur en plaques de béton et bois.

ABF : Accord avec prescriptions

CCPN : Majoration délais

Avis de la commission : avis défavorable (article Uh 2.6 sur les clôtures : les éléments préfabriqués en ciment et en bois sont interdits sauf soubassements.)

- DP 027 428 25 00092 : Rue de Verdun. Parcelle AM-542/267m2. Zone Up. Réfection de la façade du pignon et remplacement de deux fenêtres.

ABF : Demande de pièces complémentaires

CCPN : En cours

Avis de la commission : avis favorable.

- DP 027 428 25 00093 : Chemin St Célerin. Parcelle AD-15/3292m2. Zone Uh. Remplacement du portail.

ABF : Non concerné

CCPN : En cours

Avis de la commission : avis favorable.

- DP 027 428 25 00094 : 11 Rue de la paix. Parcelle AT-9/783m2. Zone Uh. Remplacement Clôture.

ABF : En cours

CCPN : En cours

Avis de la commission : avis favorable mais les élus regrettent la pose de lames occultantes qui donnent l'impression d'un cloisonnement de l'espace destiné à de jeunes enfants. Ils suggèrent la plantation d'une haie.

- DP 027 428 25 00095 : Rue Bioche. Parcelle AK-88/3292m2. Zone Up. Rejointoientement des briques de la façade.
 ABF : En cours
 CCPN : Majoration de délais
 Avis de la commission : avis favorable en respectant les préconisations de l'ABF.
- DP 027 428 25 00096 : Rue du Tour de Ville Nord-Parcelle AC-11/142m2. Zone Uh. Rénovation et isolation de la toiture.
 ABF : En cours
 CCPN : En cours
 Avis de la commission : Les élus souhaitent avoir des précisions sur la taille des vélux et des ardoises, ainsi que l'état de la cheminée.
- DP 027 428 25 00097 : Rue du Tour de Ville Nord-Parcelles D-365-366-368/659m2. Zone Uh. Installation d'une clôture et deux portails.
 ABF : En cours
 CCPN : En cours
 Avis de la commission : avis favorable en respectant les préconisations de l'ABF.
- DP 027 428 25 00098 : Rue des Remparts-Parcelle AV-32/781m2. Zone Uh. Remplacement fenêtres – porte d'entrée-porte de garage, portail/portillon et dispositif à claire-voie au-dessus des murs-bahuts.
 ABF : En cours
 CCPN : En cours
 Avis de la commission : avis favorable en respectant les préconisations de l'ABF.

→ *Permis de Construire* :

- PC 027 428 25 00011 : Place de la mare des fossés. Parcelle AL-245/424m2. Zone Up. Rénovation extérieure du bâtiment avec toit terrasse.
 ABF : En cours
 CCPN : En cours
 Avis de la commission : avis favorable en respectant les préconisations de l'ABF.
- *Permis de démolir* :
- PD 027 428 25 00002 : Rue du Onze Novembre. Parcelle AR-153/730m2. Zone Uh. Démolition de la véranda.
 ABF : Non concerné
 CCPN : En cours
 Avis de la commission : avis favorable.

→ *Certificat d'urbanisme* :

- CU 027 428 25 00096 : Rue du Champ de bataille. Parcelle AK 007/406m2. Zone Uh. Connaître la faisabilité de construction d'une maison d'habitation.
 CCPN : En cours
 Avis de la commission : avis favorable en respectant l'alignement du bâti. Le bateau sera à la charge du propriétaire.

→ *Pose d'enseigne* :

- AP 027 428 25 00011 : 2 Rue Octave Bonnel. Parcelles AL-324. Zone Up. Remplacement d'enseigne.
 ABF: Accord avec prescriptions
 CCPN : Favorable avec réserves

Prochaine commission : le 02/12/2025

DCM 2025-93- Avenant à la convention ORT – Renouvellement du poste de chef de projet PVD

Contexte

La commune du Neubourg est engagée depuis 2021 dans le dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD), mis en place pour accompagner les communes de petite taille dans la mise en œuvre de projets de revitalisation de leur centre-bourg.

Ce programme vise à renforcer l'attractivité des territoires, à soutenir le développement économique local et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) a été signée entre la commune, la Communauté de Communes Pays du Neubourg, l'État et les partenaires institutionnels le 23 novembre 2022, afin d'organiser la coordination et le financement des actions prévues dans le cadre du programme.

Prolongation du dispositif PVD

Initialement prévu pour s'achever en mars 2026, le dispositif « Petites Villes de Demain » fait l'objet d'une prolongation jusqu'au 31 décembre 2026, permettant aux communes concernées de finaliser les actions engagées et de consolider la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets.

Cette prolongation vise à garantir la continuité de l'accompagnement et la bonne finalisation du plan d'actions défini dans le cadre du programme.

Avenant à la convention ORT

La prolongation du dispositif implique la signature d'un avenant à la convention ORT afin de :

- Prolonger la durée de validité de la convention jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- Mettre à jour le plan d'actions et le calendrier opérationnel ;
- Confirmer les engagements financiers et techniques des partenaires ;
- Intégrer la poursuite du poste de coordination dédié au dispositif PVD.

Renouvellement du poste de chef de projet

Le poste de chef de projet « Petites Villes de Demain » assure le pilotage opérationnel du dispositif pour la commune.

Afin d'assurer la continuité de la mission et la mise en œuvre des actions prévues, les parties conviennent de proroger la convention. En effet, le programme Petites Villes de Demain, porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, a vu son échéance initialement fixée au 31 mars 2026 prorogée au 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- **AUTORISE** Madame le Maire ou Madame l'adjointe déléguée à signer l'avenant n° 2 de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire et de renouvellement du poste de chef de projet « Petites Villes de Demain ».

Adopté à l'unanimité,

Madame Natacha Brunet demande le nom de la personne sur le poste de chef de projet PVD.

Madame le Maire explique que deux agents successifs sont partis dans d'autres collectivités plus proches de leur domicile. Actuellement, Madame Amandine Godefroy, habitante sur le plateau du Neubourg, occupe le poste. Madame le Maire précise que c'est son premier poste, sortie d'école, jeune profil intéressant avec des capacités qui apportent un plus aux dossiers PVD.

BÂTIMENTS COMMUNAUX – CADRE DE VIE

Compte-rendu de la commission du 5 novembre 2025

Étaient présents : Isabelle VAUQUELIN, Francis BRONNAZ, Loïc CABOT, Stéphane CHERRIER, Francis DAVOUST, Philippe DELAUNAY, Marie-Noëlle CHEVALIER, Isabelle AMEYE, Edouard DETAILLE, Evelyne DUPONT, Anita LE MERRER

Excusés : Didier ONFRAY, Jean LEFEBVRE

ORDRE DU JOUR :

Illuminations de Noël

Comme tous les ans, la commune a déposé sur la plateforme du département un marché de fourniture, pose, dépose, d'entretien et mise en service des illuminations de Noël.

Quatre dossiers ont été retirés, une seule réponse valide à l'ouverture des plis. Il s'agit de l'entreprise BRUNET BATAILLE du NEUBOURG. L'offre est conforme au cahier des charges et les emplacements identiques à l'année 2024 avec des propositions de motifs différents aussi bien sur la place que dans les rues. Une option pour la rue piétonne a été proposée pour un montant de 7 744 € HT. La proposition s'élève à 85 470 € HT. La commission s'est réunie le 05/11/2025 et propose de ne pas valider l'option de la rue piétonne, de réutiliser

les guirlandes de l'année dernière mais d'y ajouter une traverse de rue à l'entrée avec « Bonnes fêtes ». Une nouvelle proposition nous a été faite pour un montant de 78 694 € HT. La commission valide cette nouvelle proposition.

La rue de la Paix, les arbres place Gambetta, les charmilles place du château, les arbres devant l'église et la rue piétonne seront posés par nos services avec nos guirlandes acquises les années précédentes. L'ensemble de l'installation comporte 18 000 LEDS avec une consommation estimée à 600 €.

Date d'allumage des illuminations le 28/11/2025 à 17H30.

Date d'extinction : le 04/01/2026

Mur cantine Ecole Dupont de l'Eure

Le mur de la cantine côté lave-vaisselle était en très mauvais état et devenu perméable. Ce qui posait des problèmes d'hygiène. Pendant les vacances de la Toussaint, l'entreprise CAREME a repris entièrement le mur en isolation et faïence pour un montant de 4 643,60 € HT. La dépose et la repose des matériels ainsi que la mise aux normes de la plomberie et de l'électricité ont été réalisées par nos services.

Peinture mur extérieur Ecole Dupont de l'Eure :

La totalité des murs extérieurs de l'école Dupont de l'Eure ont fait l'objet d'une mise en peinture réalisée par l'entreprise GUEDON de BRIONNE pour un montant de 11 061,83 € HT. Cette prestation comprend le rebouchage des fissures, le traitement anti-mousse et trois couches de peinture sur l'ensemble sauf le bas du mur qui recevra une quatrième couche antislissement.

Madame Natacha Brunet demande pourquoi une seule réponse valide pour le marché des illuminations.

Monsieur Edouard Detaille indique que les autres offres n'étaient pas conformes au cahier des charges. Il manquait soit un élément de la consommation, soit la finalité des illuminations n'était pas conforme.

Madame Natacha Brunet constate que c'est toujours la même qui est retenue. Elle indique que la consultation pourrait être relancée.

Dès lors qu'une offre est valide sur les quatre reçues, Monsieur Arnaud Cheux indique que selon le code des marchés, la consultation ne peut pas être relancée. Il explique que dans le cas présent, on n'est pas sur une seule offre ou sur un marché infructueux. L'entreprise Neubourgeoise qui est retenue a l'avantage de bien connaître la consultation et la configuration de la collectivité pour y avoir déjà répondu plusieurs fois.

Madame Natacha Brunet estime qu'il ne faudrait pas que les prix grimpent sous prétexte que l'entreprise locale a l'avantage de connaître le marché.

Madame le Maire précise que sur d'autres marchés passés, l'entreprise Brunet-Bataille n'a pas toujours été retenue, notamment sur l'entretien de l'éclairage public. Par ailleurs, l'offre de Brunet-Bataille fait travailler une autre entreprise (Illuminations service) pour la location des illuminations.

Monsieur Edouard Detaille rappelle que l'an dernier, il y avait plusieurs offres valides et la mieux-disante était celle de Brunet-Bataille.

Monsieur Arnaud Cheux indique que le marché est attribué au mieux disant et non au moins disant. Il y a une pondération qui est faite dans l'analyse des offres. Le rapport est d'ailleurs disponible pour les entreprises non retenues.

Madame Natacha Brunet demande si les critères ont changé par rapport à l'an dernier.

Monsieur Edouard Detaille répond qu'ils sont les mêmes.

CULTURE – ANIMATIONS – COMMUNICATION

Compte-rendu de la commission du 10 novembre 2025

Présents : I. Vauquelin, MN Chevalier, A. Le Merrer, E. Dupont, G. Barbier, C. Chopin, I. Coudray, C. Lapoirie, I. Ameye

Bilan des évènements passés

Spectacle "Romanesque" de et avec Lorànt Deutsch le 17 octobre

Coût global de la représentation : 12 500 €
386 billets vendus pour une recette de 9 193 €
Spectacle très apprécié du public
Une capsule vidéo interview de l'acteur/auteur a été faite

Salon du livre le 2 novembre
845 visiteurs (-12% / 2023, mais c'était un WE de vacances scolaires)
Salon apprécié des visiteurs, les auteurs étaient ravis de l'accueil
Un peu plus de livres vendus qu'en 2023

4 Avant-premières avec artistes
Belle fréquentation
"T'as pas changé" avec J. Commandeur : 385 pers.
"Gérald le Conquérant" avec F. Eboué : 180 pers.
"La Bonne étoile" avec P. Elbé : 102 pers.
"Chasse gardée 2" avec producteurs et réalisateurs : 272 pers.

Evènements à venir
"Ma république et moi" le 28 novembre à la salle du Haut-Phare
Spectacle hors les murs du Tangram limité à 60 places
Billetterie mairie : complet (25 places vendues)
Billetterie Tangram : complet (35 places vendues)

Concert spectacle " Liszt meets the Queen" le 5 décembre au Viking
172 places vendues

Cinéma, Séances scolaires de Noël
Programme envoyé vendredi 7/11, de nombreux retours

Feu d'artifice de Noël du 20 décembre
Commande 1000 bonnets lumineux chez Centrakor pour 1 290€

Point sur les subventions reçues et à venir

Subventions reçues :

- 1 500 € du Département pour le Salon du livre 2025 (comme en 2023)
- Une prise en charge de 5 000 € pour le projet des Interviews des ouvrières dans le cadre du futur musée d'Anatomie du Docteur Auzoux par la Fabrique des Patrimoines
- 10 000 € accordés par la Région pour le projet Millénaire 2027
- Mais la demande de subvention faite au Département pour les Estivales 2025 a été refusée
- 3 000 € du Département pour le FCA 2025 reçus (demande en cours pour 2026)
- 3 000 € de la Région pour le FCA 2025 reçus (demande en cours pour 2026)

Cinéma : point sur les chiffres et les stratégies à venir
• Des chiffres en berne : -23% de fréquentation par rapport à 2024
• La stratégie des séances spéciales à développer :

Les séances spéciales fonctionnent car elles touchent des publics cibles plus faciles à capter.
Les films pour les ciné seniors fonctionnent davantage quand il s'agit de comédies grand public
La commission souhaite tester un nouveau format mensuel en 2026 : des séances « Ciné Passion » qui proposeront un film culte ou art et essai un jeudi par mois à 19h
Si c'est un film international, il sera plus volontiers programmé en VOSTFR

Par rapport au marché aux arbres, Madame Natacha Brunet relève que cette année, il n'y a pas eu le marché le dimanche.

Madame le Maire indique que le bilan du marché aux arbres 2025 n'est pas encore connu. Ce choix fait débat en raison des retours de pépiniéristes l'an dernier, qui déploraien l'absence de certains exposants le dimanche,

partis sur d'autres évènements. Le budget du gardiennage de nuit entre les deux jours n'a pas été nécessaire cette année. Ces crédits ont été redistribués au profit d'une animation de sculpture sur bois le samedi. Finalement, Madame le Maire a eu quelques retours de professionnels et des habitants du territoire regrettant l'absence du marché le dimanche. La commission se posera à nouveau la question pour l'an prochain.

ENSEIGNEMENT – SPORT – VIE ASSOCIATIVE

Compte-rendu de la commission du 12 novembre 2025

Présentes : Isabelle Vauquelin, Isabel Coudray et Anita Le Merrer

Excusés : Isabelle Ameye, Gilles Barbier et Claire Lapoirie

ENSEIGNEMENT

Ecole Dolto :

Effectifs : 81 élèves : 22 PS, 32 MS, 27 GS

- 4 classes avec des moyens dans toutes les classes : 12G+8M ; 15G+6M ; 9M+11P ; 9M+11P.
- Elections des parents d'élèves, avec un vote par correspondance : 147 inscrits ; 85 votants.
- Prévision d'effectif au 7 octobre : 83 élèves.
- L'intervenant de musique de l'UP ne pourra commencer que quand le projet pédagogique sera revenu.
- Activités : Association Lire et Faire Lire, qui permet aux enfants de découvrir de nouveaux livres.
- Projet piscine : 6 séances pour les MS, à partir du 18 décembre, 12 séances pour les GS à partir du 19 décembre.
- Projet Cirque avec l'association Saga Cirque à partir du 26 janvier et restitution à la salle du Haut Phare le 10 février.
- Classes du dehors pour deux classes : 6 groupes le vendredi à partir de 14h.
- Vendredi matin : jeux de société avec des parents.
- Les évaluations nationales sont plutôt bonnes.
- Intervention des Espaces Verts et Bâtiments communaux sur l'école Dolto : trouver un moyen de liaison entre les deux entités.
- Travaux à prévoir : toilettes des petits, rideaux neufs non occultant et 2 qui manquent.
- Exercice d'évacuation le 18 septembre ; il sera recommencé pour réduire le temps d'évacuation. PPMS le 6 octobre.

Ecole Dupont de l'Eure :

1. Elections : 8 sièges à pourvoir, 8 parents élus avec une participation plus importante qu'en 2024, 50,2 %.

2. Bilan de rentrée : 152 élèves (-4 élèves par rapport à 2024)

- CP : 15 +1 en inclusion
- CP/CE1 : 15 (6+9)
- CE1 : 22 +1 en inclusion
- CE2 : 20 +3 en inclusion
- CE2/CM1 : 20 (8+12) +3 en inclusion
- CM1/CM2 : 20 (14 +6) +2 en inclusion
- CM2 : 20 +2 en inclusion

ULIS : 12 élèves

UEE : 7 élèves

La Directrice Cécile Boucher est déchargée les lundis, mardis et jeudis. L'école dispose de 5 AESH (aide précieuse).

3. UEE

Rased : réseau d'aide incomplet

1 service civique pour l'année : Marine (aide importante pour l'administratif et pour les classes)

UEE rattaché à Dam Ouest : matinée pour les fondamentaux, après-midi en inclusion avec les enseignants, partage de connaissances et c'est une chance pour l'ensemble des professeurs.

4. Règlement intérieur voté à l'unanimité

5. Evolution nationale du CP au CM2.

Résultats individuels reçus et collectifs en attente.

6. Sécurité

- exercice incendie : temps d'évacuation, un peu plus d'une mn
- exercice attentat : évacuation d'école : un peu de bruit et de flottement

- badge d'entrée : prise en main compliquée

7. Programme Phare

- éduquer
- former
- intervenir
- associer parents et partenaires

L'école a acquis le numéro 1 du programme.

Tous les élèves répondront anonymement au questionnaire plutôt positif l'année dernière.

Cette année la cellule Phare est intervenue pour 1 enfant.

8. Projets pédagogiques

- après-midi de jeux coopératifs le lundi 13 octobre du CP au CM2, ateliers tenus par les parents
- recyclage de cartouches d'encre
- jardinage 3 bacs (besoin de terre et de récupérateur d'eau)
- initiation sécurité routière
- CE1 et CE2 : Conte de livres : projet sera fait en interne car « Dessine un arbre» retenu par le Département
- festival et pop
- échange intergénérationnel : 1 fois par mois, jeux, lecture et loto
- tournoi féminin de Tennis
- 3 séances d'informatique faites en classe par Maxime de la médiathèque
- journal d'école n°9
- problème des intervenants musique et sport : l'école n'a plus le droit qu'à 2 intervenants l'année si l'intervenant effectue plus de 3 séances par an (grosse déception des enseignantes !)
- échange grande section/CP à la salle du Haut Phare

9. Coop Scolaire

8 617 € dont les 2 800 € obtenus grâce aux actions de l'association des parents d'élèves.

L'école aimerait un aménagement pour les élèves en surcharge émotionnelle, besoin de balles, ballons, cabane avec du matériel sensoriel. IL faudrait 1 malle par classe, recherche de subventions.

10. Conseil d'enfants

Election avant la Toussaint et première réunion jeudi.

11. Travaux

- Bac de terre et récupérateur d'eau si possibles (en attendant petit terrain derrière l'école)
- peintures extérieures faites bientôt finies
- rideaux de classe à changer (prévu)
- si possible, salle polyvalente à repeindre

Collège Geneviève de Gaulle

Le CA s'est tenu le 30 septembre 2025.

- Approbation du PV du 24/06/2025
- Bilan de la rentrée 2025 : effectifs de l'année 605 élèves
Une nouvelle CPE, 6 AED, 1 assistant pédagogique, 44 enseignants nommés dont 8 postes partagés, 5 AESH et 1 AESH ULIS
M. Grégoire indique que le pass culture est réduit cette année.
Bilan de l'association sportive : il est positif avec 194 inscriptions avec de très bons résultats et pour cette année environ une centaine d'inscrits pour le moment.
- Répartition des IMP et de Pacte : M. Grégoire présente la répartition aux collègues enseignants et suggère de solliciter les services académiques en temps opportun pour obtenir une IMP supplémentaire afin de rétribuer le coordinateur comme il se doit.
- Décision budgétaire modificative : ajustement de reliquats, maintenance, subvention, etc.
- Conventions et contrats :
 - création du groupement de commandes de pommes de terre avec le Conseil Départemental
 - tripartite de partenariat DAME OUEST Adapei/AS GDGA/ASAE

- convention mutuelle et réciproque d'accueil des élèves de l'AS des 2 collèges du Neubourg
 - convention : Entreprendre pour apprendre 2025-2026,
les jeunes à travers la mini entreprise créeront un projet et le développeront.
 - convention Artisans du Monde : cela concerne les 6 classes de 5ème, projet inscrit dans le développement durable qui fait partie du projet d'établissement.
 - contrat de collaboration INSEP/GDGA : il vise à améliorer les performances sportives des 4èmes grâce aux mathématiques.
 - contrat entretien des chaudières gaz logements de fonction
 - avenant au contrat d'assurances multirisques MAIF

Voyages 2026

Principaux arguments :

- L'organisation du voyage par l'Association Sportive n'est pas légale, le Service Juridique du Rectorat a donc obligé le Collège à revoir son organisation.
- En conséquence au mois de juin 2025, le Principal a annoncé que seuls 2 voyages seront possibles sur 2025-2026
- Année scolaire 2025-2026 : c'est le Collège qui prend financièrement en charge le paiement du voyage des professeurs qui encadrent. Nous sommes en période de restriction budgétaire.

CA du 6 novembre

- modalités de la Commission permanente
- installation des commissions
- projets pédagogiques (174 702 € - 2 000 € par rapport à 2024)
- fonds de soutien du Département : 20 € par élève
- mobilité forfait aide : 3 600 €
- pass culture pour « Les temps modernes », le Mémorial de la SHOA, Gisacum, Assemblée Nationale, Artisan du Monde et combat de gladiateurs.
- contrat de renouvellement de licence d'utilisation du logiciel
- renouvellement AJI (Revue intendance, licence site Internet AJI, marchés, groupement d'achats, etc.)
- convention de mutualisation de matériel avec le Collège Pierre Corneille pour 5 ans.

Collège Pierre Corneille

CA du 25 septembre

Validation des PV des séances du 30/06/2025 et 4/7/2025 :

- Les représentants des professeurs, parents d'élèves et élèves demandent l'ajout d'éléments ou la modification des PV de ces dates citées ci-dessus.
- Approbation du PV DU CA DU 30/06/2025.
- PV du 4/7/2025 encore des débats autour du regroupement de deux classes, le vote de la DHG n'apparaît pas, les autorités supérieures prendront la décision finale.

Bilan de rentrée :

- résultats du DNB 89 % de réussite, moyenne supérieure au département (83%)
- cérémonie de remise de diplômes aura lieu le 15 novembre au cinéma Le Viking
- les élèves ayant demandé une affectation en fin de 3ème, ont pu être affectés à la rentrée
- un élève n'ayant pas fait de voeu d'affectation en 3ème n'a pas encore trouvé d'orientation
- une élève a demandé le redoublement en attendant de trouver un apprentissage
- trois élèves n'ayant pas obtenu leur DNB sont en classe de remise à niveau pour ensuite accéder à la seconde

Structure pédagogique :

- 5 classes de 6ème (dont 1 segpa) $99 + 12 = 111$ élèves
- 5 classes de 5ème (dont 1 segpa) $117 + 14 = 131$ élèves
- 6 classes de 4ème (dont 1 segpa) $130 + 17 = 147$ élèves
- 5 classes de 3ème (dont 1 segpa) $107 + 15 = 122$ élèves

21 classes : 511 élèves

Affaires financières

Signatures de conventions :

- Collège Henri Dunant

- avec un parent d'élève en attente de mise à disposition d'un matériel informatique
- avec l'Adapei 27 (intervention de spécialistes chargés de soins pour 4 élèves)
- partenariat avec l'Adapei et le Segpa pour accueillir 12 élèves avec une déficience légère, les jeunes sont accompagnés systématiquement d'un éducateur

Signature de contrats :

- avec la société AOC pour maintenance et entretien du matériel de restauration
- avec la société ALEYA mise à disposition d'une centrale de désinfection pour le nouveau local d'entretien.

Projets pédagogiques :

- Voyage Allemagne 10 752E (395E par élève) 22 élèves Participation établissement 952E et 1 110E du FSE (niveau 4ème/3ème bilangue + LV2, séjour organisé avec Geneviève de Gaulle).
- Séjour aux Châteaux de la Loire (90 élèves et 8 accompagnateurs en 5ème : 15 040,80E, 155E par élève, participation de l'établissement 1 090,80E) Visite de 3 châteaux avec ateliers.

Adoption à l'unanimité.

M. Gabriel remercie la Mairie du Neubourg pour le don participant au financement du labomaths installé au Collège Geneviève de Gaulle. Ce qui permet à toutes les écoles de rattachement aux deux Collèges d'avoir accès à des outils mathématiques supplémentaires.

Admission en non-valeur : vote avec une abstention.

Décision budgétaire modificative :

Les membres du CA sont informés de l'ouverture de crédits supplémentaires de taxe d'apprentissage pour l'achat suivant : imprimante à découpe laser d'un montant de 999 € TTC.

M. Maillet explique que c'est un projet avec Mme Gausset pour fabriquer un petit brassard lumineux avec les élèves du SEGPA et l'imprimante pourra être utilisée pour d'autres projets.

CA DU 10/11/2025

1. Validation du PV du 25/09/2025

2. Affaires Pédagogiques :

indemnités pour une mission particulière

information sur la ventilation Dotation 2025-2026

3. Soirée d'accueil des parents d'élèves de CM2 le Mardi 9 juin 2026 de 17h à 19h
(Présentation des différents parcours et des actions proposées.)

4. Nouvelles compositions d'instances.

5. Création de la Commission permanente (Vote 1 contre, 1 abst.)

6. Affaires financières : projets pédagogiques (finalement le voyage aux châteaux de la Loire coûteront 153E par élève au lieu de 155 € dans le précédent CA).

7. Conventions :

- CDCPN : mise à disposition d'un véhicule de 9 places pour 2025-2026.

- FRAC : mise à disposition d'une œuvre d'art à titre gracieux

- MGEN : mise à disposition de 11 kakémonos à titre gracieux sur le thème « Dessine-moi l'Ecologie »

- CFAIE de Val de Reuil : mini stage d'élève à partir du 7/11/2025

- avec le Collège Geneviève de Gaulle, mutualisation de matériels à titre gracieux pour 5 ans.

8. Contrat : Turboself (540,00 € TTC annuel)

9. BOP 141: 1 614 € (droit de copie : 1 029,60 € et carnets de correspondance 984,40E)

10. Admission de non-valeur 1 543,95 € (4 votes contre)

11. Autorisation de prélèvement sur Fonds de Roulement.

SPORTS

A.G. des RandonEure

- 175 adhérents (59 H. 95 F. et 21 jeunes de 4 à 15 ans) dont 35 adhérents du Neubourg

- Bureau reconduit pour 2025-2026

- le Comité départemental compte 31 clubs qui représente 2 239 adhérents.

- activités :

- marche douce le mardi matin et départ devant l'office du tourisme à 9h30mn
- le mercredi : randonnée de 8 km classique ou 11km rapide et longue de 20 km
- marche nordique de 8 km le samedi matin

- sécurité : 20 gilets jaunes distribués à des volontaires et restitution après. En colonne par deux sur la droite et distance de 50 m entre les groupes. Les randonneurs doivent être sur le même côté avant de traverser.
- Sorties : Puy du fou et la ville de Rouen
Projets :
 - Achat de vidéo projecteur
 - Formation premier secours
 - Formation animateur
- Propositions de sorties : château de Chantilly et 3 jours dans la Région du zoo de Beauval
En conclusion : finances très positives.

A.G. NQTT

- 215 licenciés, 8ème année de suite d'augmentation de l'effectif
- plus gros club d'adhérents de l'Eure
- tous les créneaux sont complets sauf loisirs féminin adultes et mini pong samedi matin
- seulement 10 jeunes arrêtent cette année
- intervention dans les écoles : Dolto, Jean Moulin, mais aussi Epégard et Ste Colombe
- tout cela est lié au travail de Guillaume, le salarié (son relationnel, sa gentillesse, son professionnalisme) et des bénévoles.
- l'an dernier, il y avait deux jeunes qui ont intégré le groupe Régional de formation, cette année, il y a deux nouveaux jeunes qui intégreront ce groupe.
- meilleurs club formateur de Normandie, des moins de 11 ans
- les stages de vacances scolaires se passent bien. Tournois d'été de 120 joueurs.
- l'intervention à l'EHPAD de Caudebec se poursuit.
- des pluies de podium.
- le NQTT a réalisé un premier loto le 5 avril.
- arrivée de Silas dans le Club (261ème joueur français). Cet accueil est motivé par plusieurs objectifs : montée en N2 et maintien, plus grande visibilité, préparer l'arrivée des jeunes du NQTT, qui vont monter, mais aussi avoir accès à des subventions. En revanche la N2 peut laisser espérer 4 à 5 000 € de la Région et 2 à 3 000 € du Département (environ!).
- 7 ou 8 communes versent des subventions car elles ont été sollicitées et ont répondu positivement avec des habitants adhérents, cela représente environ 500 €. Les animations sont indispensables, galette, loto, bar.
- vote d'un règlement intérieur.
- finances positives.

Tour de l'Eure Junior

Il fêtera ses 40 ans

Nous accueillerons le départ de la dernière étape qui aura lieu le lundi 25 Mai 2026 après midi.

Toutes les équipes seront dans le gymnase pour déjeuner avant leur étape.

L'association Cyclisme-Assistance organisateur de ce Tour nous demande une reconduction de partenariat et l'attribution d'une subvention.

28 équipes de 5 coureurs dont 24 françaises et 4 étrangères ont été sélectionnées.

AG du Club de Pétanque

- 81 Adhérents
- Rapport sportif : 46 concours, 5ème sur 9 au Championnat des clubs. Maintien des équipes en 1ère et 2ème Division.
- Rapport financier : recettes de 25 758, 95 € – dépenses de 19 330,71 € = solde positif de 6 428,24 € et un reste à payer de 1 1747,00 €. A noter en sponsoring plus de 5 000 €. Les inscriptions aux championnats totalisent un coût de 2 432,00 €.
- Dimanche 23 Novembre : AG du Comité de l'Eure et concours du Téléthon.
- Le lundi : réservation du terrain aux compétiteurs.
- Lecture d'articles du règlement intérieur qui doit être signé par les licenciés.
- Boulodrome : problème d'éclairage sur les lampadaires côté publicité.

AG DE DACO²

- 28 adhérents : 8 femmes et 20 hommes. Moyenne d'âge = 38 ans.
- Créneaux d'1h30mn, les lundi et vendredi à la piscine.
- Nombre d'immersions : 347 sur la saison 2024-2025.
- Les encadrants : 2 moniteurs fédéraux et 3 initiateurs.
- Bénéfice : 1 070 €.

TENNIS

Projet Tennis et Insertion

Appel à projet départemental dans le cadre :

«L'Eure en mouvement-le sport comme levier d'insertion»

Ce projet propose de mobiliser la pratique du Tennis comme vecteur de remobilisation et reconstruction pour des personnes en situation d'exclusion ou d'éloignement d'emploi (bénéficiaires du RSA, jeunes accompagnés par la Mission locale, demandeurs d'emploi...)

Il faut une validation du Département et après un calendrier de séances peut être organisé par le Club.

ASSOCIATIONS

Association du Marché du Neubourg

Remerciements envers la Mairie du Neubourg pour les actions de distribution de cadeaux pour la clientèle fidèle du marché.

Au cours de l'année 2025, l'association a mené plusieurs distributions de cadeaux (sacs isotherme bleus avec inscription «j'aime le marché du Neubourg» ainsi que des stylos.)

L'action a touché la fréquentation de la clientèle venue sur le marché, ce qui démontre l'impact positif de l'association.

Pour l'année à venir, ils cherchent d'autres projets et restent déterminés à poursuivre leur mission.

LE NEUBOURG IMAGES

32 adhérents grâce au forum des associations.

Les mardis : séance pour tous/ séances débutant/ atelier. Atelier du jeudi à planifier.

Sorties : 2025

- Et Pop au Château
- Golf de Deauville
- Canapéville
- La Bouille
- Le Neubourg de nuit

En 2026 :

- Rando photo : la Bouille/ Heurteauville
- Exposition en Mars au Musée de l'Ecorché
- Comice agricole
- Médiathèque
- La Cave de Tom

Projet de prendre en photo toutes les maisons fleuries retenues par le jury pour l'année prochaine.

Proposer des portraits (les Restos du Coeur, la Croix Rouge et Contact Service).

Bonne année studieuse et les photographes progressent.

Les finances sont positives.

AG LA GRANDE ECHELLE

Année 2024-2025 : année de transition structurante avec l'installation dans les nouveaux locaux, un espace plus vaste, de plain-pied, accessible à tous et aussi réaffirmer la culture ouverte, partagée et inclusive.

Fidélité remarquable du public.

Les ateliers d'arts plastiques et de céramique ont tous deux connu un bel essor cette année.

L'accueil de personnes en situation de fragilité dans le cadre d'un partenariat avec le nouvel hôpital de Navarre a confirmé la volonté de faire un lieu ouvert et inclusif.

La nouvelle saison reste la même : offrir à chacun un espace pour s'exprimer, créer, découvrir et partager.

Rapport d'activités :

- 125 familles adhérentes soit une hausse de 30 % par rapport à 2023-2024.
- 174 participants aux ateliers
- Autres publics : Ecole Maternelle de Combon, de Normanville
- Accueil des publics en situation de handicap
- Ateliers d'arts plastiques : cours hebdomadaires les mercredis
- Ateliers Céramique et Gravure
- Stages vacances par groupe d'âge
- Actions avec les scolaires
- Partenariat avec le nouvel Hôpital de Navarre
- Expositions
- Vie associative et bénévoles

- Communication : Affiches, Site Internet, Page Facebook, Compte Instagram, Newsletter, Presse locale et agenda Municipal.

Finances positives.

Remerciements aux partenaires, aux bénévoles, et amis de l'association ainsi que les adhérents impliqués.

Perspectives 2025-2026

- Poursuivre le dialogue artistique avec le Musée.
- Ouvrir le lieu à des expositions et rencontres artistiques : exposition vente des œuvres de 10 artistes du Territoire les 29 et 30 novembre prochain.
- Intégrer de nouveaux artistes dans le projet éducatif.
- Proposer des stages techniques spécifiques pour adultes : décor, moulage, céramique murale.
- Poursuivre les partenariats culturels et éducatifs : atelier dans le cadre du Salon du Livre, CTEJ, ateliers avec les maternelles de Bosroumois.
- Accueillir et accompagner les publics fragilisés
- Explorer un nouveau thème fédérateur « Métamorphose » qui guidera l'ensemble des créations artistiques de la saison.

CMJ : Nouvelles élections les 27 et 28 novembre prochain pour une nouvelle équipe de Conseil Municipal Jeunes qui élira ensuite son Maire et son 1^{er} Adjoint.

Madame Natacha Brunet demande ce qu'il en est du projet d'accueil d'un chien pour la médiation au collège Geneviève de Gaulle Anthonioz.

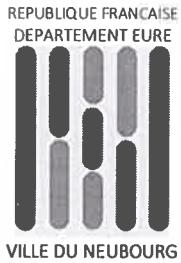
Madame Marie-Noëlle Chevalier indique que les deux référentes partaient en formation pendant deux jours, puis le chien devrait arriver prochainement au collège. C'est un Labrador qui a été choisi.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame Natacha Brunet a remarqué que tous les échanges ne sont pas retranscrits dans les comptes rendus des commissions. Elle donne l'exemple de la désimperméabilisation de la cour d'école qui a été portée à la connaissance des élus par une décision mais qui était demandée par les enfants de l'école en amont. Autre exemple avec la commission Urbanisme.

Madame Anita Le Merrer indique que certains échanges sont les prémisses d'un dossier qui nécessitent de poursuivre les échanges ou de rechercher des informations. Elle estime donc qu'ils n'ont pas à être reportés dans le compte-rendu.

Prochain conseil municipal : Lundi 15 décembre 2025
La séance est levée à 21h05.



Procès-verbal du 17 novembre 2025

Le dix-sept novembre deux mille vingt cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, à la mairie, salle de conseil.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire, M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, Mme Evelyne DUPONT, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE M. Philippe DELAUNAY M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Francis DAVOUST pouvoir à M. Arnaud CHEUX, Mme Isabelle AMEYE pouvoir à Mme Anita LE MERRER, Mme Isabel COUDRAY pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN.

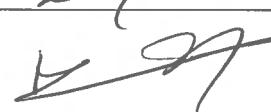
Absents excusés : Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY, Mme Katiana LEVAVASSEUR.

Secrétaires de séance : Mmes Marie-Noëlle CHEVALIER, Evelyne DUPONT

DCM 2025-91- Création d'un poste de rédacteur à temps complet

DCM 2025-92- Décision modificative n° 3 du budget principal de la commune

DCM 2025-93- Avenant à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) – Renouvellement du poste de chef de projet PVD

Prénom Nom	Fonction	Signature
Isabelle VAUQUELIN	Maire	
Marie-Noëlle CHEVALIER	Secrétaire de séance	
Evelyne DUPONT	Secrétaire de séance	